#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(11) N° de publication : (A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 460 913

**PARIS** 

A1

# DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

<sub>20</sub> N° 78 05455

- Nouveaux composés d'acyl polyalkyl indane, leur application comme base de parfum et leur procédé d'obtention.
- (51) Classification internationale (Int. Cl. 3). C 07 C 49/76; A 61 K 7/46; C 07 C 47/52; C 07 F 7/08.
- 33 32 31 Priorité revendiquée : Pays-Bas, 25 février 1977, demande de brevet, nº 77 02076, au nom de la demanderesse.

  - Déposant : NAARDEN INTERNATIONAL NV, société de droit hollandais, résidant aux Pays-Bas.
  - (72) Invention de : Petrus Cornelis Traas, Harrie Renes et Harmannus Boelens.
  - (73) Titulaire : Idem (71)
  - Mandataire : Harlé et Léchopiez, 21, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

L'invention concerne de nouveaux composés d'acyl polyalkyl indane, leur application comme base de parfum, des compositions de parfum contenant ces nouveaux composés, des articles parfumés avec ces composés et un procédé d'obtention de ces nouveaux composés.

Il existe une demande continuelle de parfums ayant une odeur de musc. Bien que les parfums à base de musc macrocycliques d'origine naturelle et synthétique soient généralement considérés comme les substances ayant la meilleure et la plus naturelle odeur de musc, ils sont trop coûteux et/ou insuffisamment stables pour la plupart des applications.

Il a existé et il existe donc toujours une demande importante pour de bons parfums à base de musc qui peuvent être synthétisés à partir de matières premières facilement accessibles et qui de plus sont stables dans des milieux agressifs tels que les savons et les détergents pour lavages. Pour satisfaire cette demande, on a développé des parfums aromatiques à base de musc, en particulier des parfums nitro-aromatiques, des parfums de polyalkyl indane, de polyalkyl tétraline et d'isochromane.

Dans les années 1950 à 1965, on a préparé de nombreux composés d'acyl polyalkyl indane et d'acyl polyalkyl tétraline et on a étudié leurs propriétés odoriférantes.

On a décrit de nombreux composés d'acyl polyalkyl indane, par exemple dans :

<u>1</u> Rec. Trav. Chim.  $\underline{74}$ , 1179 - 1196 (1955)

2 Rec. Trav. Chim. 75, 1433 - 1444 (1956)

3 Rec. Trav. Chim. 76, 193 - 199 (1957)

4 Rec. Trav. Chim. 76, 205- 208 (1957)

5 Rec. Trav. Chim. 82, 1100 - 1106 (1963)

6 Brevet GB 796 129

5

10

15

20

25

30

35

40

7 Brevet GB 796 130

8 Rec. Trav. Chim. 77, 854 - 871 (1958)

9 T.F. Wood, The Chemistry of the Aromatic Musks, édité par Givaudan Corporation, Clifton, New Jersey, en particulier pages 10 - 27.

10 Brevet danois 94 490

Dans ces publications, sont décrites des douzaines d'acyl polyalkyl indane et dans les publications 8 et 9 également des acyl polyalkyl tétralines, qui ont tous été étudiés quant à leurs propriétés odoriférantes.

A partir de cette multitude de données, il semble qu'on puisse établir quelques règles générales auxquelles les acyl polyalkyl indanes doivent répondre pour posséder une odeur de musc raisonnablement prononcée. On en conclut comme désirable que les substituants alkyle dans le noyau non-aromatique de la structure d'indane soient des groupes méthyle.

L'introduction d'un groupe éthyle entraîne une nette diminution de la force de l'odeur, et même des groupes alkyle plus longs entraînent une absence d'odeur des composés: voir par exemple les références bibliographiques 1, page 1187, ; 2 page 1439; 9 page 12, figure 5 et page 13, figure 7.

Il semble en outre nécessaire que le noyau aromatique soit substitué avec deux atomes de carbone quaternaires. Ces deux atomes peuvent former une partie du noyau non-aromatique, mais l'un des deux peut également être introduit dans le noyau aromatique comme un groupe alkyle tertiaire séparé, voir par exemple les références bibliographiques 8, page 861; 9, page 12 figures 5 et 6; 10, colonne 2 ligne 35 à colonne 3, ligne 10.

Cependant, de nombreux composés décrits qui remplissent ces conditions ne conviennent pas comme parfums à base de musc, car ils sont encore trop faibles ou parce qu'ils possèdent d'autres notes d'odeurs indésirées, à côté d'une odeur de musc.

La pratique a montré que parmi les très nombreux composés qui ont été étudiés, seuls deux acyl polyalkyl indanes et deux acyl polyalkyl tétralines présentent un réel intérêt comme parfums à base de musc. Ces composés, qui sont référencés 1, 2, 3 et 4 ci-dessous, sont mis sur le marché par différents fabricants.

Ils satisfont tous aux règles mentionnées ci-dessus. Depuis le milieu des années 60, on n'a pas eu connaissance de nouveaux développements dans le domaine des acyl polyalkyl indanes et des acyl polyalkyl tétralines, si ce n'est quelques nouveaux procédés de synthèse pour les quatre parfums à base de musc mentionnés, déjà connus. Les experts considèrent que ce domaine a été totalement exploré.

Cependant, de façon surprenante, on a trouvé que le groupe de nouveaux composés caractérisés par la formule générale 5 suivante

$$R_4$$
 $R_3$ 
 $R_4$ 
 $R_3$ 
 $R_4$ 
 $R_2$ 
 $R_2$ 

<u>5</u>

10

15

20

25

dans laquelle R<sub>1</sub> représente un groupe isopropyle, butyle tertiaire ou triméthylsilyle, R<sub>2</sub> représente un hydrogène ou un groupe méthyle, R<sub>3</sub> représente un groupe méthyle ou éthyle et R<sub>4</sub> représente un hydrogène ou un groupe méthyle ou éthyle, constitue un ensemble de parfums intéressants ayant une odeur de musc prononcée et durable, très proche des parfums macrocycliques à base de musc. Ces composés se distinguent des parfums connus à base de musc d'acyl polyalkyl indane en ce que, contrairement aux règles ci-dessus, ils

- a) ne possèdent pas deux atomes de carbone quaternaires, mais seulement un atome de carbone quaternaire et un atome de carbone tertiaire directement adjacent au noyau benzénique;
- 30 b) ne sont pas substitués exclusivement avec des groupes méthyle, mais sont caractérisés par un substituant beaucoup plus grand sur le noyau cyclopentane.

Comme exemples de composés répondant à la formule générale 5 et entrant donc dans le cadre de l'invention, on peut citer :

35 le 6-acétyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane (5a)

le 6-acétyl-1-tert.butyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane (5b)

le 6-acétyl-1-triméthylsilyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane (5c)

le 6-acétyl-1-isopropyl-2,2,3,3,5-pentaméthyl indane (5d)

le 6-acétyl-1-isopropyl-5-éthyl-2,2,3,3-tétraméthyl indane (5e)

le 6-acétyl-1-isopropyl-5-éthyl-2,3,3-triméthyl indane (5f)

le 6-formyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane (5g)

le 6-propionyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane (5h)

La formule développée des composés 5a-5h est donnée cidessous.

5

30

35

$$\frac{1}{59}$$

Le caractère unique du groupe de composés selon l'invention provient également du fait que de nombreux composés apparentés qui, cependant, ne répondent pas à la formule générale 5, ne possèdent pas une odeur de musc ou n'ont qu'une très faible odeur de musc et en plus satisfont aux règles générales déductibles de la technique antérieure. Par exemple, le 6-acétyl-l-isopropyl-3,5,5-triméthyl indane a une odeur un peu fruitée, mais absolument pas de musc, le 6-acétyl-l-isopropyl-5-éthyl-3,3-diméthyl indane a une odeur de produit désinfectant, le 6-acétyl-l-isopropyl-2-éthyl-3,3,5-triméthyl indane a une très faible odeur de musc, le 6-acétyl-l-isopropyl-2,5-diéthyl-3,3-diméthyl indane a une odeur désagréable rappelant celle du sulfure d'hydrogène et le 6-isobutyroyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane a également une odeur désagréable.

Les composés selon l'invention peuvent être synthétisés au moyen de nombreux procédés connus en soi pour ces composés, de préférence par acylation des polyalkyl indanes correspondants de formule 6 mentionnée ci-dessous

15

10

5

$$R_3$$
  $\underline{\underline{6}}$   $R_2$ 

20

dans laquelle  $R_1$ ,  $R_2$  et  $R_3$  sont tels que mentionnés ci-dessus.

Ces polyalkyl indanes peuvent de leur côté être obtenus par des procédés connus. Des exemples de ces procédés sont décrits dans les schémas réactionnels l à 6 mentionnés ci-dessous.

**25** 

5

10

15

20

25

30

35

Selon le schéma réactionnel 1, on soumet de façon usuelle le toluène ou l'éthyl-benzène a une acylation de Friedel-Crafts afin de former la p-tolyl-isopropyl cétone et la p-éthyl-phénylisopropyl cétone ( $R_1$  = isopropyle) respectivement. Puis on réduit la cétone de façon connue afin de former l'alcool correspondant, par exemple avec un hydrure métallique complexe tel que NaBH, ou par une réaction du type Meerwein-Ponndorf avec l'isopropylate On fait réagir l'alcool de façon connue, par exemple avec HCl gazeux ou avec SOCl, dans la pyridine, afin de former le chlorure correspondant. Après quoi, on condense ce composé avec le triméthyl éthène ou le chlorure de 2-méthyl-2-butyle, respectivement avec le tétraméthyl éthène ou avec le chlorure de 2,3-diméthyl-2-butyle, sous l'influence d'un acide de Lewis tel que AlCl3 ou TiCl4, afin de former le polyalkyl indane désiré répondant à la formule 6 (dans laquelle  $R_1$  = isopropyle). Si celà s'avère nécessaire, on peut directement convertir l'alcool cidessus en polyalkyl indane recherché par réaction avec le triméthyl ou le tétraméthyl éthène en présence de AlCl<sub>2</sub> ou d'acide sulfurique concentré ou par réaction avec le 2-méthyl-2-butanol, respectivement le 2,3-diméthyl-2-butanol en présence d'acide sulfurique concentré. Si on effectue la première acylation de Friedel-Crafts avec le chlorure de pivaloyle au lieu du chlorure d'isobutyroyle, on obtient le tert.-butyl polyalkyl indane correspondant (formule 6 avec  $R_1$  = butyle tertiaire).

On peut également préparer les composés dans lesquels  $R_1$  isopropyle à partir du chlorure de p-méthyl ou de p-éthyl néophyle selon le schéma 2. On peut obtenir le chlorure de néophyle de façon connue en condensant le toluène (respectivement l'éthyl benzène) avec le chlorure de méthallyle dans un milieu acide fort tel que l'acide sulfurique concentré. Si on condense le chlorure de néophyle avec le triméthyl éthène ou avec un halogénure de 2-méthyl-2-butyle, respectivement avec le tétraméthyl éthène ou avec un halogénure de 2,3-diméthyl-2-butyle en présence d'un acide de Lewis tel que  ${\rm TiCl}_4$  ou  ${\rm AlCl}_3$ , il y a d'abord un réarrangement, grâce à quoi, après condensation et fermeture du noyau, il se forme directement le 1-isopropyl-polyalkyl indane recherché (formule 6,  $R_1$  = isopropyle).

Le traitement du chlorure de néophyle para-substitué par un mélange de formiate d'ammonium et d'acide formique conduit à un réarrangement de manière à former le 1-phény1-2-méthy1 propène para-substitué qu'on convertit en chlorure de 1-phény1-2-méthy1-1-propyle para-substitué par addition de HCl. On peut ensuite faire réagir ce chlorure afin d'obtenir l'indane recherché, selon le schéma 1.

Les composés selon l'invention peuvent également être préparés à partir de l'indanone répondant à la formule 7, qu'on peut synthétiser de façon connue selon le schéma 3.

5

10

15

20

25

On peut convertir l'indanone de formule 7 en polyalkyl indane de formule 6, dans laquelle  $R_1$  = isopropyle, par exemple par réaction avec le bromure d'isopropyl magnésium, suivie d'une réaction avec HCl, d'une déshydrohalogénation et d'une hydrogénation catalytique (schéma 4). D'autre part, on peut également convertir l'indanone de formule 7 en chlorure d'indanyle de formule 8, après réduction en l'alcool correspondant (schéma 5). On peut convertir ce composé en polyalkyl indanes recherchés de formule 6, par réaction avec le magnésium et le chlorure d'isopropyle, le chlorure de butyle tertiaire ou le chlorure de triméthylsilyle, respectivement. Enfin, on peut préparer les polyalkyl indanes de formule 6 dans laquelle  $R_1$  = isopropyle ou hityle tertiaire, à partir du p-méthyl ou du p-éthyl benzaldéhyde, en partant d'une réaction de Grignard, selon le schéma 6. De plus, ce mode de préparation est amlogue à celui du schéma 1.

On peut acyler les polyalkyl indanes de formule 6 préparés selon les schémas l à 6 en acyl polyalkyl indanes de formule 5 selon l'invention par des procédés connus en soi.

C'est ainsi que selon le schéma 7,

30
$$\frac{Schema.7}{R_1}$$

$$R_2 \xrightarrow{Br_2}$$

$$R_3 \xrightarrow{6}$$

$$R_3 \xrightarrow{R_2}$$

$$R_3 \xrightarrow{R_3}$$

$$R_4 \xrightarrow{R_2}$$

$$R_5 \xrightarrow{R_2}$$

$$R_7 \xrightarrow{R_2}$$

$$R_8 \xrightarrow{R_2}$$

$$R_8 \xrightarrow{R_3}$$

$$\frac{M_{g}}{DMF} \xrightarrow{R_{3}} \frac{R_{1}}{R_{2}}$$

on peut introduire un groupe formyle par bromuration, suivie d'une réaction de Grignard, par exemple avec le diméthyl formamide. On peut introduire les groupes acétyle et propionyle par une acymitation de Friedel-Crafts, par exemple avec l'halogénure d'acyle désiré en présence d'un acide de Lewis, tel que AlCl<sub>3</sub>. Selon le schéma réactionnel 8

10 
$$\frac{Schenic. 8}{R_{2}}$$

$$R_{2} = \frac{R_{4}-c^{2}}{AlCl_{3}}$$

$$R_{3} = \frac{R_{4}-c^{2}}{R_{3}}$$

$$R_{4} = \frac{R_{4}-c^{2}}{R_{3}}$$

5

20

25

30

35

il est possible d'effectuer une condensation et une fermeture de noyau selon le schéma l et d'acyler selon les schémas 7 ou 8, successivement dans le même solvant, par exemple le nitrométhane, le nitrométhane/cyclohexane, ou le nitrobenzène, sans isoler le polyalkyl indane de formule 6.

Avec les procédés de préparation mentionnés, on obtient les composés selon l'invention sous forme de mélanges des différents isomères cis, trans et stéréo. On peut séparer ces isomères selon des procédés connus en soi, par exemple par chromatographie gaz-liquide.

Le rapport cis-trans (concernant les groupes  $R_1$  et le groupe méthyle adjacent si  $R_2=H$ ) dans le mélange réactionnel dépend de la nature du groupe  $R_1$  dt du mode de préparation appliqué.

Il semble que le produit de synthèse selon le schéma l pour  $R_1$  = isopropyle et  $R_2$  = H contient de 90 à 95 % de composé trans et de 5 à 10 % de composé cis. D'autre part, la synthèse selon le schéma 4 pour  $R_2$  = H donne environ 85 % de composé cis et 15 % de composé trans. Normalement les propriétés olfactives des isomères cis et trans ne sont pas totalement identiques, par exemple l'odeur du trans-5a est évidemment plus prononcée que celle du cis-5a. Cependant, dans la pratique, il n'apparaît pas nécessaire de séparer les isomères et on peut utiliser directement le mélange d'isomères obtenu comme parfum.

Comme on l'a déjà indiqué, les composés selon l'invention sont des parfums puissants et stables ayant une odeur de musc prononcée. Mais, parmi les différents composés, il y a évidemment des différences de force d'odeur et de caractère d'odeur. Par exemple, les composés de formules 5a et 5c ont tous les deux une très forte odeur de musc, alors que le composé 5a possède également une légère note fruitée. Pour le composé 5f, le caractère de musc est un peu plus faible et l'odeur fruitée un peu plus forte que pour 5a. Le composé 5g a une note de jasmin légèrement terreuse, à côté de l'odeur dominante de musc. On préfère les composés dans lesquels  $R_1$  = isopropyle.

On peut utiliser les composés selon l'invention tels que comme parfums ou avec succès dans des compositions de parfums.

10

15

20

25

30

35

Par "composition de parfum", on entend un mélange de parfum et de substances auxiliaires possibles, ledit mélange étant dissous, éventuellement, dans un solvant approprié ou mélangé avec un substrat pulvérulent, utilisé pour conférer une odeur désirée à la peau et/ou à toutes sortes de produits.

Ces produits sont par exemple :
des savons, des détergents, des agents de lavage et de nettoyage,
des agents de rafraîchissement de l'air, et des pulvérisations
d'ambiance, des pommes d'ambre, des bougies, des cosmétiques
tels que crèmes, pommades, eaux de toilette, lotions avant et
après rasage, poudres de talc, produits capillaires, déodorants
corporels et produits contre la transpiration.

Les parfums et les mélanges de parfums qui sont utilisables pour préparer des compositions de parfums peuvent comprendre des produits naturels tels que des huiles essentielles, des absolus, des résinoïdes, des résines, etc., mais ils peuvent également contenir des parfums synthétiques tels que des hydrocarbures, des alcools, des aldéhydes, des cétones, des éthers, des acides, des esters, des acétals, des cétals, des nitriles, etc., comprenant des composés saturés et insaturés, des composés aliphatiques, carbocycliques et hétérocycliques. Comme exemples de parfums utilisables dans des combinaisons avec les composés selon l'invention, on peut citer, le géraniol, l'acétate de géranyle, le linalol, l'acétate de linalyle, le tétrahydrolinalol, le citronellol, l'acétate de citronellyle, le myrcénol, l'acétate de myrcényle, le dihydromyrcénol, l'acétate de dihydromyrcényle, le tétrahydromyrcénol, le terpinéol, l'acétate de

terpinyle, le nopol, l'acétate de nopyle, le p-phényléthanol, l'acétate de β -phényléthyle, l'alcool benzylique, l'acétate de benzyle, le salicylate de benzyle, le benzoate de benzyle, le salicylate d'amyle, l'acétate de styrallyle, le diméthylbenzylcar-5 binol, l'acétate de trichlorométhylphénylcarbinyle, l'acétate de p-tert.-butyl-cyclohexyle, l'acétate d'isononyle, l'acétate de vétivéryle, le vétivérol, l'aldéhyde d'-hexyl-cinnamique, l'aldéhy-propanal, le 2-méthyl-3-(p-isopropylphényl)-propanal, le 3-(ptert.-butylphényl) propanal, l'acétate de tricyclododécényle, le propionate de tricyclododécényle, le 4-(4-hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène carbaldéhyde, le 4-(4-méthyl-3-pentényl)-cyclohex-3-ène carbaldéhyde, le 4-acétoxy-3-pentyl-tétrahydropyrane, le 3carboxyméthy1-2-pentylcyclopentane, la 2-n.heptylcyclopentanone, la 3-méthyl-2-pentyl-3-cyclopentanone, la 2-hexyl-2-cyclopenténone, 15 le n-décanal, le n-dodécanal, le 9-décénol-1, l'isobutyrate de phénoxyéthyle, le phénylacétaldéhyde diméthyl acétal, le phénylacétaldéhyde diéthyl acétal, le nitrile de géranyle, de citronellyle, l'acétate de cédryle, le 3-isocamphyl-cyclohexa-20 nol, l'éther méthylique de cédryle, l'isolongifolanone, le nitrile d'aubépine, l'aubépine, l'héliotropine, la coumarine, l'eugénol, la vanilline, l'oxyde de diphényle, l'hydroxycitronellol, les ionones, les méthylionones, les isométhylionones, les irones, le cis-3-hexénol et ses esters, les muscs d'indane, les muscs de tétraline, les muscs d'isochromane, les cétones macrocycliques, **2**5 les muscs de macrolactone, le brassylate d'éthylène, les nitromuscs aromatiques.

10

Les substances auxiliaires et les solvants qu'on peut utiliser pour la préparation des compositions de parfums qui contien-30 nent des composés selon l'invention, comprennent des solvants tels que l'éthanol, l'isopropanol, l'éther monoéthylique du diéthylène glycol, le phtalate de diéthyle, etc.

La quantité de parfums d'indane selon l'invention, à utiliser dans une composition de parfum ou dans un produit à parfumer, peut varier dans de grandes limites et dépendentre autres du produit dans lequel est utilisé le parfum, de la nature et de la quantité des autres constituants de la composition de parfum et de l'effet d'odeur à obtenir. On ne peut donc indiquer que des limites très approximatives, mais qui permettent cependant à l'expert

d'avoir une idée de la force de l'odeur et des possibilités d'application des parfums d'indane selon l'invention. Dans la plupart des casp une quantité aussi faible que 0,01 % en poids peut suffire à donner une note de musc légère, mais nettement perceptible, à une composition de parfum ou à un produit à parfumer. Naturellement, cette concentration est proportionnellement inférieure dans les parfums dits extraits de parfum et dans les produits parfumés à l'aide de compositions de parfums, la concentration dépendant de la quantité de composition de parfum utilisée dans le produit final. Dans toutes les applications, la limite supérieure de la quantité de parfum selon l'invention est de 100 % en poids. Les essences dites de musc pour parfumer le corps et dont la popularité augmente constamment, consistent en des compositions de parfums de musc non diluées. Les bâtons pour rafraîchir l'air ambiant dans la pratique peuvent contenir au plus 80% en poids d'une composition de parfum.

Les exemples non limitatifs suivants illustrent les possibilités de préparation des composés décrits et leurs applications comme parfums.

#### 20 EXEMPLE 1

5

10

15

25

30

35

## Préparation du 1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthyl indane, selon le schéma réactionnel 1

A un mélange de 49 g de chlorure d'isobutyroyle, de 50 ml de nitrométhane et de 100 ml de toluène, on a ajouté à 10°C une solution de 75 g de AlCl<sub>3</sub> dans 100 ml de nitrométhane, et on a agité le mélange pendant l heure. On a alors versé le mélange réactionnel sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, puis on a séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir la p-tolyl isopropyl cétone avec un rendement de 90 %. On a ajouté ll g de cette cétone dissoute dans 50 ml de méthanol à une solution de 10 g de NaBH<sub>4</sub> dans 100 ml d'un mélange méthanol/eau.l:l. On a agité le mélange réactionnel pendant l heure, puis on l'a versé dans l'eau et extrait à l'éther. On a séché la solution éthérée sur MgSO<sub>4</sub> et on a évaporé. On a obtenu le 2-méthyl-l-(p-tolyl)-propanol-l brut avec un rendement de 97 %.

On a ajouté 20 ml de chlorure de thionyle à 10 g de cet alcool et 2 ml de pyridine en maintenant la température à 10-20°C Puis on a agité le mélange réactionnel pendant une demi-heure

avant de le verser sur de la glace et de l'extraire à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité et on a séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir le chlorure de 2-méthyl-l-(p-tolyl)-propyle avec un rendement de 98 %.

A un mélange de 30 g de ce chlorure, de 15 g de triméthyl éthène et de 50 ml de nitrométhane, on a ajouté à 5-10°C une solution de 25 g de  $\mathrm{AlCl}_3$  dans 100 ml de nitrométhane. Après avoir agité le mélange réactionnel pendant 15 minutes, on l'a versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, puis on a séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir le l-isopropy1-2, 3,3,5-tétraméthyl indane avec un rendement de 80%. Point d'ébullition  $102-105^{\circ}\mathrm{C}/1$  mm de Hg ;  $n_{20}^{\mathrm{D}}=1,5153$ .

On peut également conduire la dernière opération de la préparation de cet indane avec TiCl<sub>4</sub> et le chlorure d'amyle tertiaire.

#### EXEMPLE II

5

10

15

20

25

30

35

## <u>Préparation du 1-isopropy1-2,3,5,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 2</u>

A un mélange de 92 g de toluène et de 49 g d'acide sulfurique concentré, on a ajouté 24 g de chlorure de méthallyle, en maintenant la température à 40°C. Il n'y a eu aucune réaction exothermique. Puis on a agité le mélange réactionnel pendant une demi-heure, après quoi on a séparé les couches. On a lavé la couche organique jusqu'à neutralité avec une solution de carbonate de sodium, séché sur MgSO<sub>4</sub> et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir le chlorure de 2-méthyl-2-(p-tolyl)-propyle (chlorure de p-méthyl-néophyle) avec un rendement de 85 %.

A 10 g de AlCl<sub>3</sub> dissous dans 50 ml denitrométhane, on a ajouté à 5-10°C un mélange de 18 g de chlorure de p-méthyl-néophyle et de 10 g de chlorure d'amyle tertiaire. Puis on a laissé le mélange réactionnel revenir à la température ambiante et on a agité pendant une heure. On a versé le mélange réactionnel sur de la glace, et on a extrait trois fois à l'éther.

On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché sur  ${\tt MgSO}_4$  et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir le l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane

avec un rendement de 31 %. Point d'ébullition 102-105°C/1 mm de Hg;  $n_{20}^{D} = 1,5153$ .

On a obtenu le même produit en effectuant la condensation dans les mêmes conditions avec TiCl4 et le chlorure d'amyle tertiaire ou avec AlCl3 ou TiCl4 et le triméthyl éthène. EXEMPLE III

Préparation du 6-acéty1-1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 8

A un mélange de 6 g de 1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthy1 indane (obtenu selon l'exemple 1 ou II) et de 25 g de chlorure 10 d'acétyle, on a ajouté à 0-5°C une solution de 4 g de AlCl3 dans 50 ml de nitrométhane. Puis on a agité le mélange réactionnel à la température ambiante pendant 30 minutes avant de le verser sur de la glace et de l'extraire trois fois à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché et évaporé. 15 On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir le 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane avec un rendement de 95 %. Point d'ébullition 144-146°C/1 mm de Hg;  $n_{20}^D$  = 1,5301 La fig. 1 représente le spectre RMN à 60 MHz du composé ainsi obtenu. La figure la représente le spectre infra-rouge dudit produit. 20

EXEMPLE IV

5

Préparation du 6-propionyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 8

A un mélange de 6 g de 1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthy1 indane (obtenu selon l'exemple I ou II) et de 25 g de chlorure de 25 propionyle, on a ajouté à  $0-5^{\circ}$ C une solution de 4 g de  $AlCl_3$  dans 50 ml de nitrométhane. Puis, on a agité le mélange réactionnel pendant 1 heure et on l'a versé sur de la glace avant de l'extraire 3 fois à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, on a séché et évaporé. On a distillé le résidu sous 30 pression réduite afin d'obtenir le 6-propionyl-1-isopropyl-2,3,3, 5-tétraméthyl indane avec un rendement de 80 %. Point d'ébullition 145°C/1 mm de Hg. La fig. 2 représente le spectre RMN à 60 MHz et la fig. 3 représente le spectre IR de ce composé.

35 EXEMPLE V

40

Préparation du 6-acétyl-l-isopropyl-5-éthyl-2,3,3-triméthyl indane selon les schémas de réaction 1 et 8

A un mélange de 66 g (0,62 mole) d'éthyl benzène et de 70 g (0,66 mole) de chlorure d'isobutyroyle, on a ajouté à 10°C une solution de 93 g (0,72 mole), de AlCl3, dans 250 ml de nitrométhane après quoi on a agité le mélange pendant une demi-heure. On a versé le mélange réactionnel sur de la glace et on a extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché sur MgSO<sub>4</sub> et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir la p-éthylphényl isopropyl cétone avec un rendement de 77 %.

A une solution de 80 g de NaBH<sub>4</sub> dans 400 ml d'un mélange méthanol/eau 1:1, on a ajouté 84 g de cette cétone dissoute dans 200 ml de méthanol; Puis on a agité le mélange réactionnel pendant 2 heures, après quoi on l'a versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a séché à la solution éthérée sur MgSO<sub>4</sub> et évaporé. On a ajouté le résidu à 200 ml de chlorure de thionyle en maintenant la température à environ 25°C. On a alors agité le mélange réactionnel pendant une demi-heure, versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité avec une solution de carbonate de sodium, séché sur MgSO<sub>4</sub> et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 80 g de chlorure de 2-méthyl-1-(p-éthylphényl)-propyle. Point d'ébullition 102°C/3 mm de Hg.

10

15

20

25

30

40

A un mélange de 8 g de ce chlorure et de 8 g de triméthyl éthène dans 75 ml de cyclohexane, on a ajouté à 0°C une solution de 10 g de AlCl<sub>3</sub> dans 10 g de nitrométhane et pendant cette addition la température s'est élevée jusqu'à vers 20°C.

Lorsque la température est revenue à 0°C, on a ajouté 12g de chlorure d'acétyle, puis une solution de 20 g de AlCl<sub>3</sub> dans 100 g de nitrométhane. Après quoi, on a agité le mélange réactionnel à la température ambiante pendant l heure, versé sur de la glace et extrait trois fois à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché sur MgSO<sub>4</sub> et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite, afin d'obtenir 9,2 g de 6-acétyl-1-isopropyl-5-éthyl-2,3,3-triméthyl indane. Point d'ébullition 150°C/l mm de Hg.La fig. 4 représente le spectre RMN à 60 MHz et la fig. 5 représente le spectre IR de ce composé. EXEMPLE VI

## Préparation du 6-acétyl-1-isopropyl-2,2,3,3,5-pentaméthyl indane selon les schémas réactionnels l et 8

A 0-10°C, on a ajouté goutte à goutte une solution de 8 g de AlCl<sub>3</sub> dans 30 ml de nitrométhane à 7,5 g de chlorure de 2-méthyl-l-(p-tolyl)-propyle (obtenu comme intermédiaire dans l'exemple I) et 4 g de tétraméthyl éthène.

On a agité le mélange réactionnel pendant 30 minutes, après quoi on a ajouté goutte à goutte 4 g de chlorure d'acéty-le à 0-10°C. On a alors agité le mélange réactionnel pendant une heure, versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 8,5 g de 6-acétyl-l-isopropyl-2,2,3,3,5-pentaméthyl indane. Point d'ébullition 148-150°C/1 mm de Hg. La fig. 6 représente le spectre IR de ce composé.

#### 10 EXEMPLE VII

5

15

20

25

30

35

### <u>Préparation du 6-acétyl-1-isopropyl-5-éthyl-2,2,3,3-tétraméthyl</u> <u>indane selon les schémas 1 et 8</u>

A 8 g de chlorure de 2-méthyl-l-(p-éthylphényl)propyle (obtenu comme intermédiaire dans l'exemple V) et 4 g de tétraméthyl éthène, on a ajouté une solution de 8 g de AlCl<sub>3</sub> dans 30 ml de nitrométhane. On a ensuite traité le mélange réactionnel avec du chlorure d'acétyle et on a travaillé selon le procédé décrit dans l'exemple VI. Rendement: 8,3 g de 6-acétyl-l-isopropyl-5-éthyl-2,2,3,3-tétraméthyl indane. Point d'ébullition 149-150°C/1 mm de Hg. La fig. 7 représente le spectre IR de ce composé.

#### EXEMPLE VIII

### Préparation de la 2,3,3,5-tétraméthy1-1-indanone selon le schéma réactionnel 3

On a ajouté 100 g de chlorure d'étain (IV) à 10°C à une solution de 79 g de chlorure de p-méthyl benzoyle et de 40 g de triméthyl éthène dans 100 ml de cyclohexane. On a alors agité le mélange réactionnel à 10°C pendant 30 minutes, puis versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché et évaporé. On a ajouté le résidu dans une solution de 72 g de AlCl<sub>3</sub> dans 200 ml de nitropropane, en maintenant la température à 25-30°C pendant cette addition. On a alors agité le mélange réactionnel pendant 5 heures à 20°C. Après quoi, on a versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 45,4 g de l'indanone recherchée. Point d'ébullition 95°C/1 mm de Hg.

#### EXEMPLE IX

5

10

15

20

25

30

35

## Préparation du 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 4

A une solution de 30 g de bromure d'isopropyl magnésium dans 300 ml d'éther, on a ajouté 20 g d'indanone (obtenue selon l'exemple VIII). Puis on a agité le mélange réactionnel pendant l heure et versé sur un mélange de glace et de  $NH_A$ Cl. On a séparé les couches et extrait la couche aqueuse à l'éther. séché la solution éthérée et on y a fait barboter HCl gazeux pendant 1 heure. On a séché de nouveau et évaporé, puis on a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 3,4 g du chlorure recherché. Point d'ébullition 70-80°C/1 mm de Hg. On a dissous ce chlorure dans 25 ml de méthanol, ajouté 5 ml de triéthyl amine et on a hydrogéné le mélange réactionnel à 50°C en présence de 100 mg de Pd à 5 % sur du carbone comme catalyseur. On a évaporé le mélange réactionnel pour obtenir le l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane qu'on a alors acétylé comme décrit dans l'exemple III afin d'obtenir un mélange de 85 à 90 % en poids de cis-6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane et de 10 à 15 % en poids de trans-6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5tétraméthyl indane. On peut séparer ce mélange par chromatographie gaz-liquide, avec une colonne de 2 m, remplie de 10 % en poids d'huile de silicone type OV17 (Varian), à 200°C. La fig. 8 représente le spectre RMN à 100 MHz et la fig. 9 représente le spectre IR de ce composé.

#### EXEMPLE X

### <u>Préparation du 6-acétyl-1-triméthylsilyl-2,3,3,5-tétraméthyl inda-</u> ne selon le schéma réactionnel 5

On a ajouté 20 g d'indanone (obtenue selon l'exemple VIII) à une solution de 1,5 moléquivalent de NaAlH<sub>2</sub> (OC<sub>2</sub>H<sub>4</sub>OCH<sub>3</sub>)<sub>2</sub> dans un mélange de benzène et d'éther, et pendant cette addition la température s'est élevée à 35°C. On a alors agité le mélange réactionnel pendant l heure, versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a lavé la solution éthérée avec une solution de NaCl, séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 15,1 g d'indanol. Point d'ébullition 115°C/1 mm de Hg. On a dissous l'indanol dans 100 ml de cyclohexane et on y a fait barboter HCl gazeux pendant 30 minutes, puis N<sub>2</sub> pour éliminer l'excès de HCl. On a évaporé le mélange réactionnel et

on a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 12,9 g de chlorure d'indanyle. Point d'ébullition 95°C/1 mm de Hg.

On a ajouté un mélange de 12,5 g de chlorure d'indanyle et de 10 g de dibromoéthane à 7 g de magnésium dans 150 ml de tétrahydrofurane en maintenant la température à 50°C. On a ensuite agité le mélange pendant 1 heure. Puis on a ajouté 15 g de chlorure de triméthylsilyle et on a chauffé le mélange réactionnel sous reflux, après quoi on a versé sur de la glace et extrait à l'éther. On a séché la solution éthérée et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 3 g de 1-triméthylsily1-2,3,3,5-tétraméthy1-indane. Point d'ébullition 110°C/1 mm de Hg. On a dissous ce composé dans le cyclohexane et on a acétylé avec du chlorure d'acétyle en présence de 2-équivalents de AlCl<sub>3</sub> tel que décrit dans l'exemple III. On a purifié le 6-acétyl-1triméthylsily1-2,3,3,5-tétraméthyl indane par chromatographie gaz-liquide en utilisant une colonne de 2 m avec 10 % en poids d'huile de silicone type OV17 (Varian), à 200°C. La fig. 10 représente le spectre RMN à 60 MHz de ce composé. EXEMPLE XI

#### 20 Préparation du 6-acétyl-1-tert.butyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 6

On a ajouté 85 g de p-méthyl benzaldéhyde à une solution de chlorure de tert.-butyl magnésium dans l'éther, préparée à partir de 15 g de magnésium et de 60 g de chlorure de butyle tertiaire.

On a agité le mélange pendant 1 heure, puis on a versé dans un mélange de glace et d'acide chlorhydrique dilué et extrait 3 fois à l'éther. On a séché la solution éthérée et on y a fait barboter HCl gazeux pendant 1 heure. On a évaporé la solution éthérée et on a dissous le résidu dans le cyclohexane. On a cycloalkylé avec du triméthyl éthène en présence de  ${\rm AlCl}_3$  et acétylé 30 avec du chlorure d'acétyle, également en présence de  ${
m AlCl}_3$ , tel que décrit dans l'exemple V. Pour isoler le 6-acétyl-l-tert.-butyl 2,3,3,5-tétraméthyl indène, on a séparé le produit réactionnel brut par chromatographie gaz-liquide de préparation, tel que décrit dans l'exemple X.

#### EXEMPLE XII

10

15

25

35

### Préparation du 6-formyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane selon le schéma réactionnel 7

On a ajouté à  $10^{\circ}$ C 40 ml de brome à une solution de 100 g de 1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthyl indane (obtenu selon les 40

exemples I ou II) et de 1 ml de pyridine dans 50 ml de tétrachlorure de carbone. Puis on a agité le mélange réactionnel pendant 1 heure et versé dans une solution aqueuse d'environ 25 g de thiosulfate de sodium. On a séparé la couche organique qu'on a lavée avec de l'hydroxyde de sodium à 25 % et on a évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 105 g de 6-bromo-1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthyl indane. Point d'ébullition 145-150°C/1 mm de Hg. On a ajouté 25 g de diméthyl formamide à une solution de bromure de 1-isopropy1-2,3,3,5-tétraméthyl-6-indanyl magnésium, préparé à partir de 9 g de magnésium et de 100 g du 6-bromo-indane obtenu ci-dessus. On a alors chauffé le mélange réactionnel sous reflux pendant 30 minutes, versé dans un mélange de glace et d'acide su lfurique dilué et extraité à l'éther. On a lavé la solution éthérée jusqu'à neutralité, séché et évaporé. On a distillé le résidu sous pression réduite afin d'obtenir 30 g de 6-formyl-l-isopropyl-2,3,3,5tétraméthyle indane. Point d'ébullition 135°C/1 mm de Hg.

#### EXEMPLE XIII

5

10

15

On a préparé une composition de parfum du type muguet à 20 utiliser dans les détergents, selon la recette suivante :

	10	parties	en	poids	de tétrahydrolinaioi
	5	11.	11	**	d'isocyclocitral
	80	11	11	11	de linalol
25	40	**	**	11	de citronellol
	10	, tt-	. 11	11	de géraniol
	15	tt	Ħ	**	d'aubépine
	30	tt	**	11	de phényl propanol
30	20	**	11	**	d'acétate de tridécényle
	10	11	ft	11	d'héliotropine
	170	11	11	11	de salicylate d'hexyle
	180	11	**	71	d'aldéhyde≪-hexyl cinnamique
	120	11	**	11	de terpinéol
	20	**	11	11	de 2-méthy1-3-(p-tertbuty1phény1)
35		11	11	11	propanol
	60 30	ff	11	. 11	d'acétate de 4-tert-butyl-cyclohexyle de méthylionone
	200	tt	**	11	de 6-acétyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétra- méthyl indane

<sup>1000</sup> parties en poids

#### EXEMPLE XIV

: On a préparé une composition de parfum du type muguet à utiliser dans les détergents, selon la recette suivante :

	20	parties	en	poids	de musc cétone
5	20	**	11	**	de 2-phényl éthyl pyridine
	30	tt	11	11	de 2-phényl éthanol
	30	**	71	1 11	d'acétate de butoxy ally1-3-méthyle
	50	11	*		d'heptanoate d'allyle
	250	**	*1	11	de tridécanol
10	300	11	11	* **	de terpinéol
	50	11	. **	† ††	d'acétate de 4-tertbutyl-cyclohexyle
	<b>50</b>	11	**		de salicylate de benzyle
	50	**	11	***	de salicylate d'hexyle
	150	ŦŦ	11	77	de 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétra-
15	1000	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			méthyl indane
	1000	parties	en	poids	

Dans cette composition, on pourrait remplacer avec succès le 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane par :

le 6-acétyl-1-isopropyl-2,2,3,3,5-pentaméthyl indane,

le 6-acétyl-1-isopropyl-2,2,3,3-tétraméthyl indane ou le 6-acétyl-1-isopropyl-5-éthyl-2,3,3-triméthyl indane.

#### EXEMPLE XV

25

30

On a comparé mutuellement la force de l'odeur du composé de formule 5a selon l'invention et celle des composés des formules 3 et 4. A cet effet, 20 sujets humains ont comparé deux solutions de concentration différente de chacun des trois parfums dans le phtalate de diéthyle, avec une série standard de 4 solutions de différente force de n-butanol dans le phtalate de diéthyle. Puis on a traité statistiquement les valeurs olfactives attribuées par les examinateurs. D'après les résultats, il apparaît que le composé selon l'invention a été jugé un peu plus fort que le composé de formule 4 et considérablement plus fort que le composé de formule 3.

On a répété l'expérience avec des solutions aqueuses.

35 De nouveau, le composé selon l'invention a été considéré plus fort que le composé de formule 4 et considérablement plus fort que le composé de formule 3.

EXEMPLE XVI

On a préparé une composition de parfum de type lavande-40 fougère à utiliser dans un savon de toilette, selon la recette

	suivante :				
	230	parties	en	poids	d'essence de lavande
	150	11	TT	71	d'essence de bergamote
5	150	ŧī	11	***	de 2n-buty1-4,4,6-triméthy1-1,3-dioxa ne
	80	11	**	**	d'essence de petit grain
	50	**	11	tt	de benzoate d'hexyle
	50	ff	**	tt	de salicylate de benzyle
	50	11	11	TT	d'essence de romarin d'Espagne
10	50	11	**	**	d'essence de géranium
	50	11	tt	***	d'acétate de vétivéryle
	40	11	**	tt	d'essence de patchouli
	20	TŤ	**	***	d'absolu de mousse de chêne
15	15	11	11	**	de coumarine
	15	11	**	**	de concrête de lavandin
	10	11	11	tt	de tétrahydrolinalol
	5	11	**	77	d'eugénol
	5	11	11	11	d'absolu de labdanum d'Espagne
	5	**	**	**	de résinoïde galbanum
20	25	***	***	ff	de 6-propionyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane

1000 parties en poids

Dans cette composition, on pourrait remplacer avec succès le 6-propionyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane par :

25 le 6-acétyl-l-triméthylsilyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane ou le 6-formyl-l-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane.

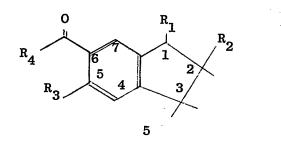
#### REVENDICATIONS

1. Composition de parfum, matériau parfumé ou article parfumé, caractérisés en ce qu'ils comprennent des substances usuellement utilisées à cet effet et, comme parfum, au moins un composé répondant à la formule 5 suivante

$$\begin{array}{c|c}
0 & R_1 \\
R_4 & 6 \\
5 & 4
\end{array}$$

5

- dans laquelle  $R_1$  représente un groupe isopropyle, butyle tertiaire ou triméthylsilyle,  $R_2$  représente l'hydrogène ou un groupe méthyle,  $R_3$  représente un groupe méthyle ou éthyle et  $R_4$  représente l'hydrogène ou un groupe méthyle ou éthyle.
- Composition de parfum, matériau parfumé ou article parfumé
   selon la revendication 1, caractérisés en ce qu'ils contiennent
   le 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane comme parfum.
  - 3. Composition de parfum, matériau parfumé ou article parfumé selon la revendication 1, caractérisés en ce qu'ils contiennent de 0,01 à 100% en poids d'un composé de formule 5, dans laquelle les groupes  $R_1$  à  $R_4$  ont les significations indiquées ci-dessus.
  - 4. Composition de parfum, matériau parfumé ou article parfumé selon la revendication 3, caractérisés en ce qu'ils contiennent de 0,01 à 100% en poids de 6-acétyl-1-isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane.
  - 5. Composés répondant à la formule 5 suivante



35

30

5

10

dans laquelle les groupes  $\mathbf{R}_1$  à  $\mathbf{R}_4$  ont les significations indiquées dans la revendication 1.

- 6. 6-acétyl-1- isopropyl-2,3,3,5-tétraméthyl indane.
- 7. Procédé de préparation de compositions de parfums, de matériaux parfumés ou d'articles parfumés, caractérisé en ce qu'on incorpore un ou plusieurs composés selon la revendication 5 dans les constituants appropriés à cet effet.
- 8. Procédé de préparation de composés d'acyl polyalkyl indane, caractérisé en ce qu'il consiste à préparer des composés répondant à la formule 5 dans laquelle les symboles  $\mathbf{R_1}$  à  $\mathbf{R_4}$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, par exemple par un moyen connu en soi.
- 9. Procédé de préparation de composés d'acyl polyalkyl indane, caractérisé en ce qu'il consiste à préparer des composés répondant à la formule 5 dans laquelle les symboles  $\mathbf{R_1}$  à  $\mathbf{R_4}$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, en acylant un composé répondant à la formule 6 suivante :

$$R_3$$
 $R_2$ 

20

10. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à acyler en position para le toluène ou l'éthyl benzène par un composé de formule R<sub>1</sub>-COCl en présence d'un acide de Lewis, à réduire le groupe céto dans le composé acyle obtenu de façon à former la fonction alcool correspondante, à remplacer de façon connue le groupe hydroxy par un atome de chlore et à condenser le composé obtenu avec le triméthyl éthène ou le 2-méthyl-2-chlorobutane ou le tétraméthyl éthène ou le 2,3-diméthyl-2-chlorobutane respectivement en présence d'un acide de Lewis, afin de former un composé de formule 6, dans laquelle les symboles R<sub>1</sub> à R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, ou à condenser l'alcool, obtenu par réduction du groupe céto, avec le tri- ou le tétraméthyl éthène en présence de

AlCl<sub>3</sub> ou d'acide sulfurique concentré ou avec le 2-méthyl-2-méthanol ou le 2,3-diméthyl-2-butanol en présence d'acide sulfurique concentré, afin de former un composé de formule 6 dans laquelle les symboles ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

5

11. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à ré-arranger le chlorure de p-méthyl ou de p-éthyl néophyle en présence de formiate d'ammonium et d'acide formique, afin de former le 1-(p-méthylphényl)-2-méthyl propène ou le 1-(p-éthylphényl)-2-méthyl propène respectivement, à ajouter de l'acide chlorhydrique au composé obtenu et à condenser le composé obtenu avec le triméthyléthène ou le 2-méthyl-2-chlorobutane ou le tétraméthyl éthène ou le 2,3-diméthyl-2-chlorobutane respectivement en présence d'un acide de Lewis afin de former un composé de formule 6 dans laquelle R<sub>1</sub> représente un radical isopropyle, et R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

12. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à condenser le chlorure de p-méthyl ou de p-éthyl néophyle avec le triméthyl éthène ou le 2-méthyl-2-chlorobutane ou le tétraméthyl éthène ou le 2,3-diméthyl-2-chlorobutane respectivement en présence d'un acide de Lewis afin de former un composé de formule 6 dans laquelle  $R_1$  représente un groupe isopropyle et  $R_2$  et  $R_3$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

13. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à convertir un composé répondant à la formule 7 suivante

dans laquelle  $R_2$  et  $R_3$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, avec un composé de Grignard de formule  $R_1$ -Mg.Br, à substituer le groupe hydroxy par un atome de chlore

dans le composé obtenu par réaction avec l'acide chlorhydrique, à déshydrochlorer le composé obtenu et à hydrogéner catalytiquement en un composé de formule 6 dans laquelle R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

5

15

25

14. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à réduire le groupe céto en une fonction alcool dans un composé répondant à la formule 7 dans laquelle R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, à réduire le groupe céto en une fonction alcool, à substituer d'une façon connue le groupe hydroxy par un atome de chlore afin de former un composé de formule 8 suivante :

$$R_3$$

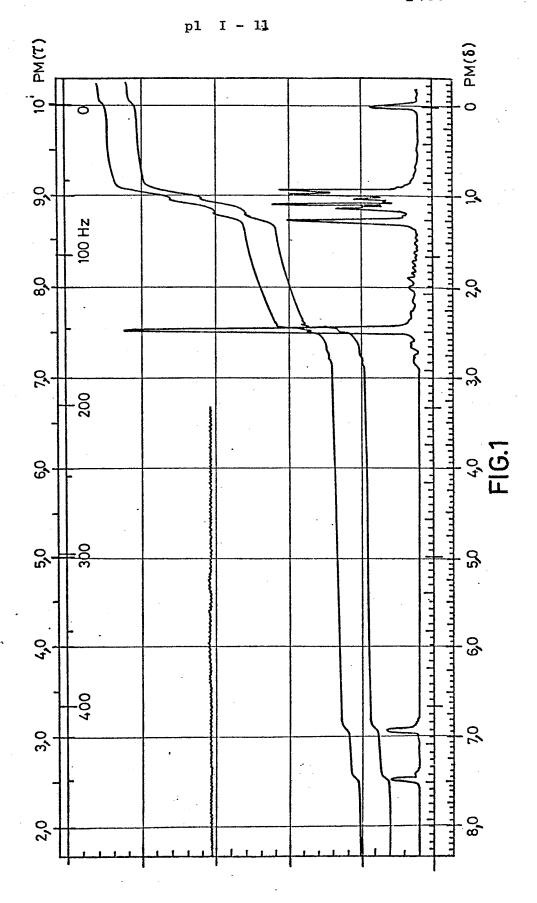
20 à convertir ce composé par le magnésium et un composé de formule  $R_1^{Cl}$  dans laquelle  $R_1$  a la signification indiquée dans la revendication 1, afin de former un composé de formule 6 dans laquelle  $R_1$ ,  $R_2$  et  $R_3$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

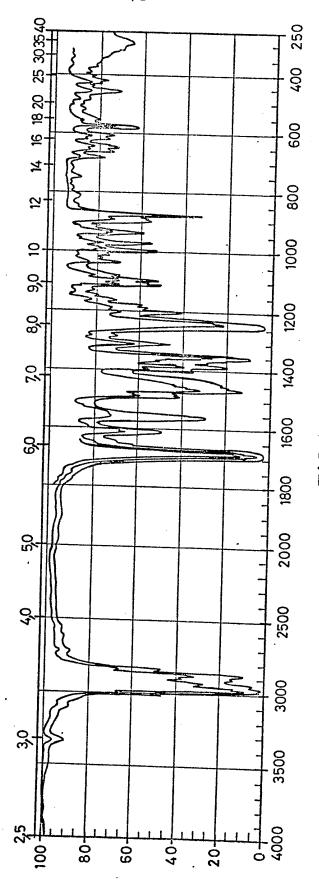
15. Procédé selon l'une des revendications 8 et 9, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir le p-méthyl- ou le p-éthyl-benzaldéhyde avec le magnésium et un composé de formule  $R_1$ Cl dans laquelle  $R_1$  représente un groupe isopropyle ou butyle tertiaire, afin de former un groupe  $R_1$ -CHOH en position para par rapport à  $R_3$ , à substituer d'une façon connue le groupe hydroxy par un atome de chlore, à condenser le composé obtenu avec le triméthyl éthène ou le 2-méthyl-2-chlorobutane, respectivement le tétraméthyl éthène ou le 2,3-diméthyl-2-chlorubutane en présence d'un acide de Lewis afin de former un composé de formule 6 dans laquelle  $R_1$  représente un groupe isopropyle ou butyle tertiaire et  $R_2$  et  $R_3$  ont les significations indiquées dans la revendication 1, et à acyler le composé de formule 6.

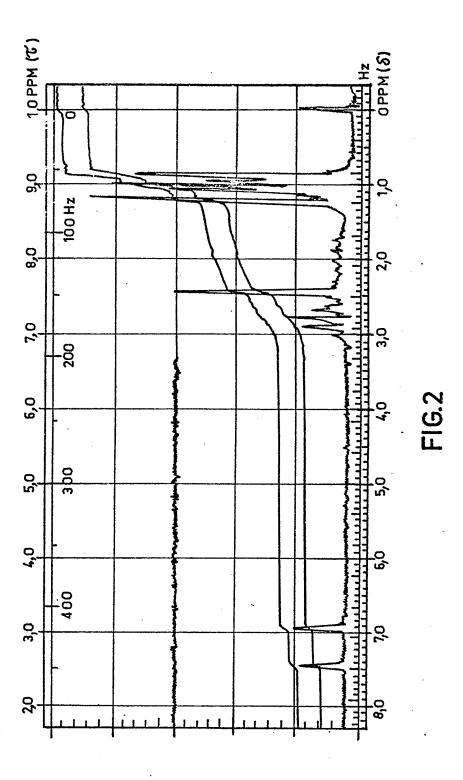
16. Procédé selon l'une quelconque des revendications 9 à 15, caractérisé en ce qu'il consiste à préparer un composé répondant à la formule 5 dans laquelle R<sub>4</sub> représente l'hydrogène et R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, par bromation en position 6 d'un composé de formule 6 dans laquelle R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, à convertir par le magnésium en composé de Grignard correspondant et à faire réagir le composé de Grignard avec le diméthyl formamide.

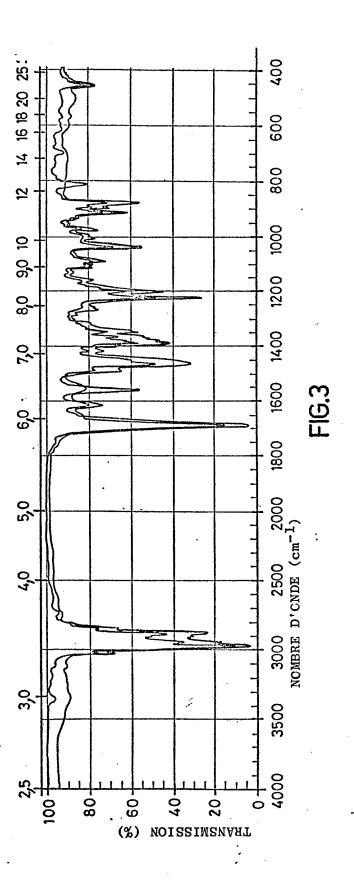
5

17. Procédé selon l'une quelconque des revendications 9 à 15, caractérisé en ce qu'il consiste à préparer un composé de formule 5, dans laquelle R<sub>4</sub> représente un groupe méthyle ou éthyle, par réaction du chlorure d'acétyle ou de propionyle avec un composé de formule 6 dans laquelle R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et R<sub>3</sub> ont les significations indiquées dans la revendication 1, en présence d'un acide de Lewis, par exemple le chlorure d'aluminium ou le tétrachlorure de titane.

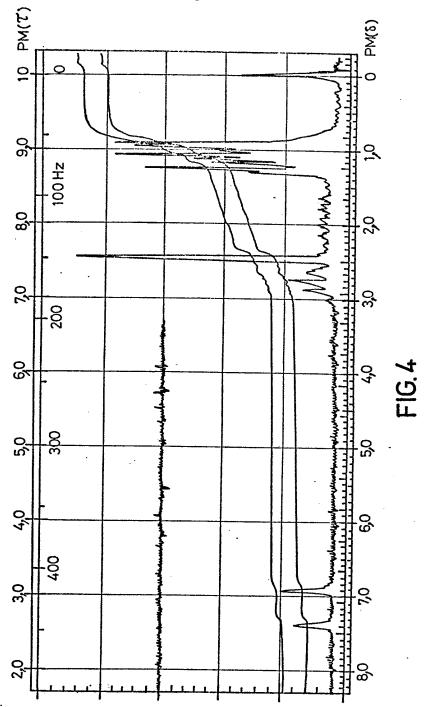


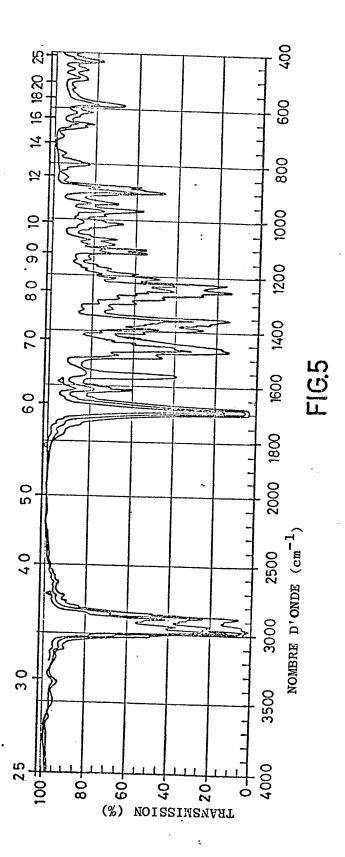


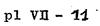


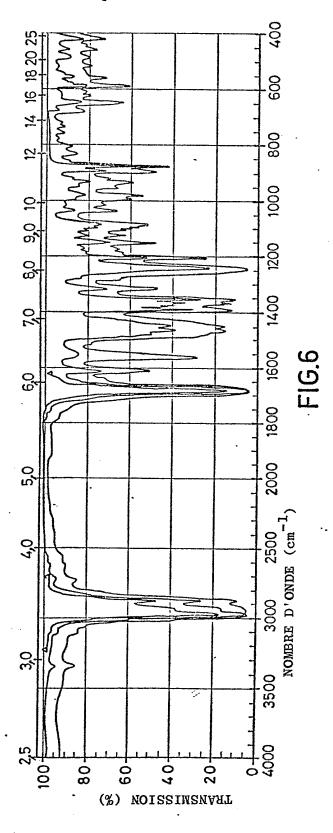


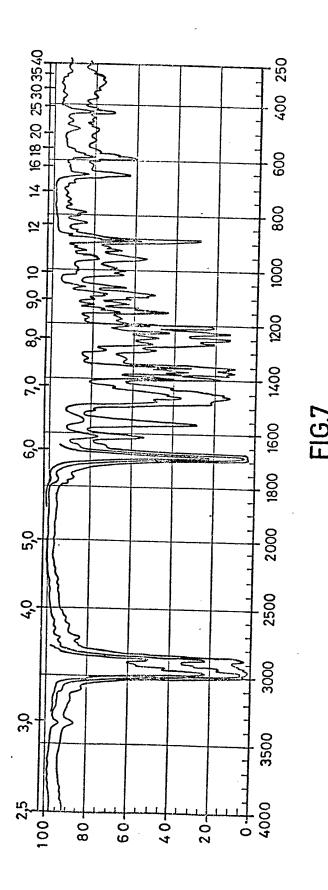


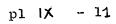


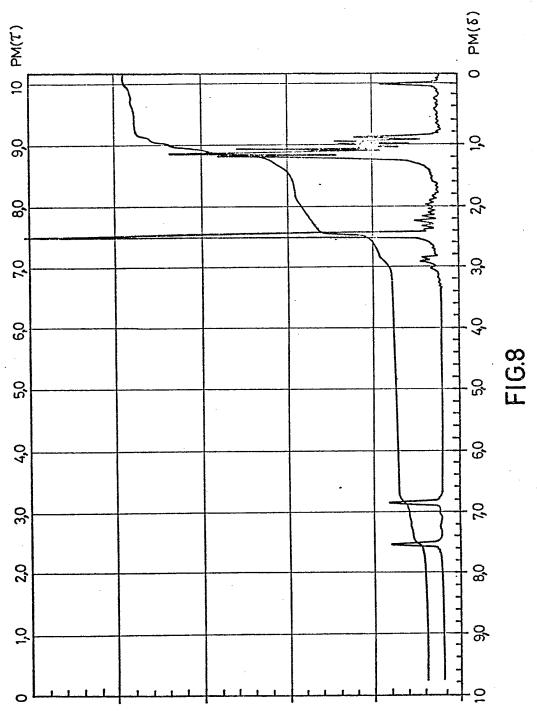


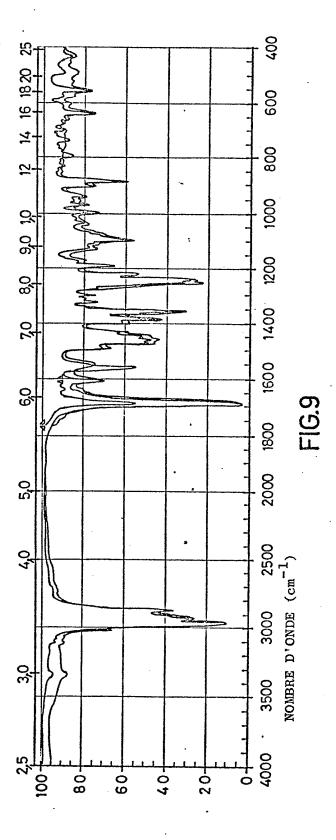












pl XI - 110

